

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE (RSE)

Pour Nexans, les priorités RSE intègrent les Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies auxquels le groupe adhère depuis 2008 via le Pacte Mondial. Parmi ces 17 objectifs, trois forment la clé de voûte de notre stratégie RSE : le 9, le 12 et le 13.



4 PRIORITÉS, 12 AMBITIONS

Collaborateurs : Favoriser une performance individuelle et collective

- Sécurité au travail : garantir la santé et la sécurité sur sites
- Capital humain : développer les hommes et les femmes source du succès de l'entreprise
- Sensibilisation RSE : mobiliser les collaborateurs sur les enjeux RSE

Produits : Promouvoir un modèle durable, innovant et compétitif

- Transition énergétique : s'engager avec nos clients en faveur d'une économie responsable
- Innovation : renforcer la collaboration avec nos parties prenantes pour soutenir l'innovation
- Ressources : limiter l'impact de nos produits sur l'environnement

Parties prenantes

- Promouvoir un leadership ancré sur des valeurs et l'éthique
- Éthique des affaires : maintenir un cadre conforme et des pratiques d'affaires intègres
- Parties prenantes : maintenir des relations durables avec nos parties prenantes
- Fondation Nexans : favoriser l'accès à l'énergie pour les communautés défavorisées

Planète : Maîtriser les impacts environnementaux

- Management environnemental : maintenir un haut niveau de management environnemental
- Énergie : améliorer l'efficacité énergétique de l'activité
- Climat : réduire notre impact sur le climat